



---

## 71<sup>ème</sup> session de l'Assemblée générale 6<sup>e</sup> Commission

Point 108 de l'ordre du jour

### **Mesures visant à éliminer le terrorisme international**

### **Measures to Eliminate International Terrorism**

New York, le 3 octobre 2016

Déclaration de la Suisse

---

Monsieur le Président,

La Suisse condamne fermement toute attaque délibérée perpétrée contre des civils ainsi que le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quelles que soient les raisons invoquées par ses auteurs. Notre solidarité va aux victimes de ces actes odieux.

La Suisse regrette qu'à ce jour la Commission ne soit pas parvenue à répondre à l'appel lancé dans le document final du Sommet mondial de 2005 visant à conclure une convention globale sur le terrorisme international. Cet aboutissement aurait renforcé nos efforts pour contrer les attentats terroristes et aurait permis à la communauté internationale de disposer enfin d'une définition harmonisée du terrorisme en tant que crime international.

Néanmoins, la Suisse est convaincue que l'ONU joue un rôle essentiel pour combattre le terrorisme. Nous sommes pleinement déterminés à mettre en œuvre les conventions et protocoles de l'ONU relatifs à la lutte contre le terrorisme ainsi que la Stratégie antiterroriste mondiale, qui demeure le cadre de référence. Dès le début, la Suisse s'est employée à promouvoir une mise en œuvre complète et équilibrée de cette Stratégie.

Monsieur le Président,

La Suisse salue le Plan d'action du Secrétaire général pour la prévention de l'extrémisme violent qui contribue grandement à donner un nouvel élan aux activités de prévention des Nations Unies et aux piliers I et IV de la Stratégie antiterroriste mondiale.

Dans cette perspective, la Suisse est satisfaite que la dimension préventive ait été renforcée dans la résolution adoptée à l'issue du dernier examen de la Stratégie antiterroriste mondiale. Nous aimerions à cet égard réitérer l'importance de deux défis, que cette résolution a également pris en compte :

---

Premièrement : dans les situations de conflit armé, la Suisse est préoccupée par l'impact des mesures adoptées dans la lutte contre le terrorisme sur l'assistance humanitaire et médicale. Il est de notre responsabilité d'assurer que les mesures internationales ou nationales adoptées dans la lutte contre le terrorisme ne fassent pas obstacle aux efforts déployés au service du droit international humanitaire et des victimes de conflits armés. Ceci concerne notamment l'action humanitaire – assistance et protection – la diffusion du droit international humanitaire et la protection de la mission médicale. La Suisse se félicite que la résolution adoptée à l'occasion de l'examen de la Stratégie fasse référence à cette problématique et encourage à préserver l'action humanitaire des impacts négatifs des mesures législatives et autres mesures adoptées dans la lutte contre le terrorisme.

Deuxièmement : l'une des tendances récentes du terrorisme mondial est le nombre élevé d'enfants recrutés ou impliqués dans des activités liées au terrorisme. La Suisse œuvre dans ces cas pour une application correcte de la Convention relative aux droits de l'enfant et des standards internationaux de la justice pour mineurs. Nous soutenons à cette fin un projet de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) qui vise à élaborer des stratégies et mesures pour prévenir et répondre à l'implication des enfants dans des groupes terroristes et à renforcer les capacités des acteurs de la justice pénale et de la protection des enfants.

Nous sommes donc particulièrement satisfaits que la justice juvénile trouve désormais une place importante dans le cadre des développements de la Stratégie. A cela s'ajoute l'adoption par le Forum mondial contre le terrorisme (GCTF) du « Mémoire de Neuchâtel sur les bonnes pratiques de justice pour mineurs dans le contexte de la lutte contre le terrorisme » le 21 septembre 2016. Il permettra de mettre davantage l'accent sur le cadre juridique existant et de renforcer notre engagement pour des systèmes judiciaires spécialement conçus pour les enfants.

Pour terminer, la Suisse estime qu'il ne devrait pas y avoir de résolution dans le contexte de la 6<sup>e</sup> Commission suite à l'examen bisannuel de la Stratégie antiterroriste mondiale par l'Assemblée générale. En conséquence, la résolution de la 6<sup>e</sup> Commission devrait être présentée en alternance tous les deux ans. Si cette année une résolution devait néanmoins être présentée, ma délégation estime que cette dernière ne devrait faire l'objet que d'une actualisation technique. Ceci d'autant plus que l'Assemblée générale aura une nouvelle fois l'occasion de se prononcer sur cette thématique lors de la publication en mai 2017 du rapport qui devrait notamment contenir des options sur l'architecture de l'ONU en matière de lutte contre le terrorisme.

Je vous remercie, Monsieur le Président.

---

*Unofficial translation*

Mr President,

Switzerland strongly condemns all deliberate attacks against civilians as well as terrorism in all its forms and expressions, regardless of the reasons invoked by the perpetrators. Our solidarity is with the victims of these heinous acts.

Switzerland regrets that the Committee has not yet managed to respond to the appeal issued in the final document of the 2005 World Summit for a comprehensive convention on international terrorism. Such an outcome would have strengthened our efforts to counter terrorist attacks and would have finally given the international community a harmonised definition of terrorism as an international crime.

Switzerland is nevertheless convinced that the UN plays a key role in combatting terrorism. We are fully determined to implement the UN conventions and protocols concerning the fight against terrorism as well as the Global Counter-Terrorism Strategy, which remains the frame of reference. From the very start, Switzerland has promoted the full and balanced implementation of this Strategy.

Mr President,

Switzerland applauds the Secretary-General's Plan of Action to Prevent Violent Extremism, which has helped give renewed momentum to the UN's prevention activities and to pillars I and IV of the Global Counter-Terrorism Strategy.

With this in mind, Switzerland is satisfied that the preventive dimension of the resolution adopted in the latest review of the Global Counter-Terrorism Strategy has been reinforced. In this regard, we would like to reiterate the importance of two challenges, which this resolution also takes into account:

First: in situations of armed conflict, Switzerland is concerned about the impact of counter-terrorism measures on humanitarian and medical assistance. We must ensure that international and national measures adopted in the fight against terrorism do not interfere with efforts in the field of international humanitarian law and assistance for victims of armed conflict. This includes humanitarian action, in particular assistance and protection, as well as the dissemination of international humanitarian law and protection of the medical mission. Switzerland is pleased that the resolution adopted following the Strategy review refers to this issue and calls for humanitarian action to be protected from the negative effects of legislation and other measures adopted in the fight against terrorism.

Second: one of the recent trends in global terrorism is the high number of children recruited for or involved in terrorism-related activities. In such cases, Switzerland seeks to ensure that the Convention on the Rights of the Child and international juvenile justice standards are correctly applied. To this end, we support a project of the United Nations Office on Drugs and Crime (UNODC) which aims to develop strategies and measures to prevent and respond to the involvement of children in terrorist groups and to strengthen the capacities of actors engaged in criminal justice and child protection.

We are therefore satisfied that juvenile justice is an important part of the Strategy's developments. In this regard, the adoption of the "Neuchâtel Memorandum on Good Practices for Juvenile Justice in a Counterterrorism Context" by the Global Counterterrorism Forum (GCTF) on 21 September 2016 is another step forward. It will give a stronger focus on the existing legal framework and will strengthen our commitment to develop judicial systems specifically designed for children.

Lastly, Switzerland considers that no resolution should be introduced within the 6<sup>th</sup> Committee following the biennial Global Counter-Terrorism Strategy review. In consequence, the resolution of the 6<sup>th</sup> Committee should take place every two years. If a resolution should nevertheless be introduced this year, my delegation considers that it should only concern a technical update. Indeed, the General Assembly will have the opportunity to address this issue upon publication of the report in May 2017 which should include options on the UN's counter-terrorism architecture.

Thank you, Mr President.